









Paris, le 19 septembre 2012

Monsieur Pierre MOSCOVICI Ministre de l'Économie et des Finances Bât Colbert Télédoc 151 139 rue de Bercy 75572 PARIS Cedex 12

Monsieur le Ministre,

Des Commissions Administratives Paritaires se réunissent actuellement pour l'établissement des divers tableaux d'avancement dans les directions.

Il s'avère que les taux de promotions pour cette année sont, pour certains grades, très largement inférieurs à ceux présentés aux fédérations, dans le cadre du groupe de travail ministériel du 14 février 2012.

Cette révision à la baisse du nombre de promus, revient à ne pas reconnaître le haut niveau de technicité et de qualification des agents.

C'est également interrompre, une politique de concertation mise en œuvre par l'un de vos prédécesseurs, Monsieur Bérégovoy, et jamais remise en cause depuis maintenant près de 25 ans.

Votre décision annihile tout espoir de promotion pour des centaines d'agents, et ce pour de nombreuses années.

Les Fédérations CGT, Solidaires, FO, CFDT, CFTC et UNSA ne peuvent l'accepter, comme elles ne pourraient accepter que les agents des Finances fassent l'objet de mesures d'austérité les frappant spécifiquement..

Elles vous demandent donc la convocation d'un groupe de travail « Promus-Promouvables » dans les meilleurs délais, et dans cette attente, de surseoir à la publication de l'arrêté ministériel qui devrait officialiser les taux de promotions pour les trois prochaines années.

Dans l'espoir que notre requête retienne toute votre attention, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

Pour les Fédérations CGT, Solidaires, FO, CFDT, CFTC, UNSA.

Philippe GRASSET

Copie à : Monsieur François ADAM, Conseiller Social. Monsieur Dominique LAMIOT, Secrétaire Général.